

Compte rendu du Conseil d'administration du samedi 27 janvier à l'IUT de Paris V

Présents : C. Bryars, P. Charlemagne, J.-J. Corre, M. Devichi, M. Fillion, A. Garrivier, M. Hardy, I. Hié, F. Karcher, C. Lacourarie, J. Martin, O. Mazet, P. Oudart, A. Penso, G. Pons, J.-M. Tholliez, M. Verdier

Procurations : A.-M. Dugreez, D. Frost, C. Henrot, M. Leroy, A.-M. Quellec, P. Pegurier, A. Provo, A.-M. Quellec, C.-A. Schneider, G. Sosin

Excusées : J. Atlan, S. Evrard, M. Rigaut

Absentes : N. Eboueya, S. Garcia-Rennes

La Présidente Mireille Hardy présente ses vœux à l'assemblée et à l'APLIUT.

Le compte rendu du Conseil d'administration d'octobre est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité de la Présidente

Depuis le CA du 07 octobre 2006, Mireille Hardy a mené les actions suivantes :

1) En externe :

- Le 13 octobre 2006, conjointement avec Marie-Annick Mattioli, présentation à l'Assemblée générale de l'ADIUT (IUT Cachan) des conclusions du CA de l'APLIUT faisant suite au congrès et au débat sur le forum.
- Le 19 octobre 2006, présentation des choix en matière de certification en langue lors de l'Assemblée des chefs de département TC réunis au Havre.
- Le 26 janvier 2007, participation à une table ronde organisée par le magazine *Vocabulaire* dans le cadre du salon Expolangues à Paris ; thème du débat : « Les défis de l'harmonisation européenne ».
- Contacts avec le Vice-Président de l'ADIUT chargé de la recherche afin d'harmoniser les dates du Colloque National de la Recherche en IUT et du Congrès de l'APLIUT à partir de 2008, dans le but de faciliter la participation des enseignants de langue au CNR IUT.
- Sergio Roman (Cambridge) lui a assuré par courrier que les tarifs des tests BULATS, par exemple, sont dégressifs et très compétitifs. Faute d'éléments précis, elle ne lui a pas encore répondu.
- Cette année, elle a adressé les vœux de l'APLIUT aux associations amies par voie électronique.

2) En interne :

- Coordination d'une expérimentation du DCL par les enseignants volontaires, suite à un accord avec Philippe Delahaye, chef de projet DCL :
 - o Les 1^{er} et 6 décembre : test d'une version expérimentale du DCL : 29 candidats en anglais à l'IUT Cherbourg Manche et 15 en espagnol ; 14 candidats en anglais à l'IUT Toulon Var. A Cherbourg, la moitié des candidats a passé une version monolingue du test. Les enseignants sont actuellement en train de faire le bilan de cette expérience ; lorsqu'il sera prêt, il sera diffusé et posté sur le site de l'APLIUT.
 - o Formation d'examineur du DCL (2 journées en mars). Les enseignants volontaires ainsi formés pourront eux-mêmes faire passer le test (dans sa version actuelle) le 30 mars ou début juin. Les sujets seront fournis sans frais et le test sera gratuit pour les candidats.
- Le CA n'étant parvenu qu'à une conclusion provisoire sur le choix d'une certification en langue, le travail de réflexion s'est poursuivi avec, notamment, la recherche de témoignages d'enseignants d'IUT ayant fait passer le CLES et/ou le DCL afin de pouvoir établir une comparaison documentée.

Concernant la vie de l'APLIUT, il faut ajouter que :

- Le Bulletin de liaison n°3, conçu par Janet Atlan, a été envoyé en octobre ;

- une réunion de spécialité TC s'est tenue à l'IUT Paris 5 le 26 janvier, et une réunion de la région 6 se tiendra le 15 mars à l'IUT Schiltigheim. La réunion de région 4, prévue le 13 novembre à Cherbourg, n'a pu avoir lieu, faute d'un nombre suffisant de participants.
- Au congrès de Nîmes, nous procéderons au renouvellement du CA et élirons un(e) nouveau/nouvelle président(e). Mireille Hardy souhaite que tous les membres du CA actuel se mobilisent pour convaincre de nouveaux collègues de s'engager pour que vive notre association.

Un débat sur le sujet de la certification s'ensuit :

- I. Hie rappelle que nos étudiants poursuivent leurs études dans leur grande majorité et qu'ils repoussent par conséquent l'échéance de la certification ;
- ce point est confirmé par J.-C. Szombati, déçu du peu d'investissement des étudiants ;
- P. Oudart redoute que les programmes soient conçus autour des tests de certification, et soulève la question de l'évaluation ;
- J.-J. Corre suggère que l'idée de la certification soit promue auprès des Licences Professionnelles ;
- A. Garrivier fait un compte rendu de l'expérimentation d'une nouvelle version du DCL ;
- M. Hardy estime que la certification est un facteur de motivation pour les étudiants, un initiateur pour la mobilité et que l'échéance du choix d'une certification doit pousser l'APLIUT à réfléchir à la question. G. Pons rappelle d'ailleurs que l'APLIUT a été sollicitée par l'ADIUT à ce sujet et s'en félicite.

Rapport des Cahiers

Le volume XXV n° 3 (octobre 2006) est paru avec un peu de retard. Son thème était « Nouvelles formes d'écriture et de lecture dans l'enseignement / apprentissage des langues de spécialité ».

Nous préparons actuellement le volume XXVI n°1 (février 2007) – ce sera un « Varia » – ainsi que le volume des actes du congrès de Nice, qui paraîtra fin mai.

L'appel à communications a été lancé pour le numéro d'octobre sur le thème « Presse et langue de spécialité ».

APLIUTSuite

Michel Hiscock, invité au CA, rappelle les statuts qui sont clairs et stipulent qu'il est nécessaire d'avoir été membre titulaire de l'APLIUT et d'avoir enseigné en IUT pour prétendre au tarif « retraité » et devenir membre du groupe « APLIUTSuite ».

Rapport financier présenté par Francis Karcher

Les comptes sont encore provisoires, ils seront présentés au Congrès dans leur version finalisée. Cependant, F. Karcher remarque qu'ils sont équilibrés.

Au 27 janvier 2007 :

-26973,45 € sur le compte épargne

-1187,01 € sur le compte APLIUT

-1802,16 € sur le compte APLIUT Congrès.

Les effectifs sont en augmentation constante depuis quelques années (122 adhésions au 27/01/07).

J. Martin fait le point sur les impayés des deux derniers Congrès. Un seul problème demeure.

Fichier APLIUT

Janet Atlan vient de mettre à jour le fichier APLIUT pour la campagne 2007 :

1) Elle a enlevé du fichier le nom des gens qui n'ont pas pris d'adhésion/abonnement depuis 02-03. Ils étaient au nombre de 46.

2) Elle a dressé une liste des personnes (79, dont beaucoup de personnes morales) qui n'ont pas pris d'adhésion/abonnement depuis 04. Une douzaine de personnes ayant pris leur première adhésion au moment du congrès ne l'ont pas renouvelée l'année suivante.

3) Elle a également dressé une liste de personnes (71, dont encore beaucoup de personnes morales) qui n'ont pas pris d'adhésion/abonnement depuis 05. Les pertes sur ces 2 dernières années sont donc importantes (mais seulement 4 personnes qui se sont inscrites pour la première fois au congrès).

Il faut donc activer les DR pour récupérer les « perdus ». J.-M. Tholliez va rédiger un courrier à l'intention des DR. Les listes d'adhérents par région leur sont distribuées, montrant l'évolution des adhésions/abonnements sur 4 ans (y compris 2007 pour lequel la campagne vient de commencer). Il leur est demandé de tenter de contacter les enseignants de leur région et de compléter les adresses.

Congrès de Nîmes, les 31 mai, 1 et 2 juin 2007

Olivier Mazet présente les préparatifs du congrès :

- des subventions ont été demandées auprès du Conseil Régional et du Conseil Scientifique de l'Université ;
- la ville de Nîmes prendra en charge les apéritifs ;
- l'affiche sera mise sur le site ainsi que le programme dès qu'il sera finalisé (fin mars) ;
- des connections wifi seront disponibles y compris au vestiaire ;
- 2 conférenciers et un atelier sont d'ores et déjà confirmés.

L'assemblée vote l'intitulé du congrès : « L'évolution du métier d'enseignant de langue de spécialité », ainsi que les tarifs :

- 57 € pour une inscription avant le 5 mai / 72 € après ;
- 37 € pour les membres d'APLIUTSuite avant le 5 mai / 52 € après ;
- 83 € pour les non-membres de l'APLIUT / 102 € après.

L'assemblée vote enfin le tarif des repas : 10 € pour les déjeuners de jeudi et vendredi, 45€ pour le gala.

Résultat du vote : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 27

Liste de diffusion électronique pour l'APLIUT

A la suggestion de M. Hardy, J. Atlan propose d'établir une liste de diffusion électronique unique pour envoyer des informations aux membres de l'APLIUT et d'en assurer la gestion car elle dispose en principe des informations les plus à jour. Elle précise qu'elle se limitera aux membres à jour de leur cotisation pour l'année qui précède l'année en cours (plus les nouveaux membres).

En pratique, cela signifie que lorsque quelqu'un a un message à diffuser à tous les membres de l'APLIUT, il l'envoie à J. Atlan qui le diffuse de sa part. Un inconvénient est que, si une réponse est nécessaire, c'est J. Atlan qui, le plus souvent, la recevra. Janet précise que cette liste ne sera pas interactive car elle serait trop lourde à gérer.

Si le fichier fait apparaître une adresse professionnelle et une adresse personnelle, elle enverra le message aux 2 adresses (sauf avis contraire). Il serait bon d'indiquer sur la feuille d'adhésion que les diverses coordonnées seront utilisées par l'APLIUT pour la diffusion d'informations.

Il serait également opportun de demander aux adhérents s'ils préfèrent recevoir le Bulletin par le biais de la liste de diffusion ou par la poste. En cas de non-réponse ou d'adresse manquante, il sera envoyé par la poste puisque l'idée initiale de ce Bulletin était de toucher des gens qui ne consultent pas beaucoup l'Internet.

Secrétaire de séance : Chantal Lacourarie